

Partie VI - Projet Web

Introduction

Il s'agira de créer un petit site web pour un artiste musical.

Programme:

Intégration HTML/CSS des différentes pages du site

Objectifs pédagogiques

- □ Réaliser la maquette d'un site complet
- □ Maîtriser les outils d'intégration modernes

Consignes

rigoureusement les screenshots fournies. Les images nécessaires sont fournies. -Vous n'avez pas le droit d'utiliser le moindre framework, vous coderez tout à la mano. -Vous devrez intégrer es pages suivantes : □ la homepage □ la page "Photos" □ la page "News" □ la page "Contact" □ la bio □ la page "Music" □ la page "Tour" □ la page "Videos" -Vous respecterez très précisément les codes couleurs qui sont utilisés dans la maquette ainsi que les mesures. -Les pages devront s'afficher sur toute la largeur de l'écran. -L'image de fond sera fixe et prendra la totalité de l'espace sans être déformée. Note : le plugin utilisé pour faire les screenshots gère mal les fonds fixes...

-Vous utiliserez un reset CSS: au hasard normalize.css.

Cette semaine, vous réaliserez l'intégration HTML/CSS de plusieurs pages en respectant

-Vous utiliserez à bon escient, et si nécessaire, Modernizr.

-Vous utiliserez Font Awesomepour les icônes des réseaux sociaux.

-Vous utiliserez Google Fonts pour la police de caractères. La police est "Open Sans". Vous

utiliserez les styles "Light", "Normal", "Bold" et "SemiBold".

Si nécessaire, vous vous documenterez sur les standards pour les formulaires (au hasard, le site "Développeurs" de Mozilla dispose d'une documentation qui déboîte pour tout ce qui touche au HTML, au CSS et au JavaScript) pour réaliser au mieux le formulaire de la page "Contact".

-Vous organiserez de manière efficiente votre dossier en plaçant les fichiers de même type ensembles dans les mêmes répertoires.

-Votre site doit s'afficher parfaitement dans les dernières versions de Chromeet Firefox.

Rendu

Vous nous enverrez par mail (tviviani@simplon.co) une archive contenant tous les fichiers de votre projet.

Deadline: vendredi 18 Décembre 2015 à midi.

Bon courage.